

Économie

Le 21 novembre, la fondation AMIPI a ouvert une nouvelle usine accueillant des personnes avec un handicap issues de toute la région. Un tournant important pour une structure présente à Nantes et dont le modèle économique suscite réflexion et admiration.

Une nouvelle usine pour l'AMIPI



Aujourd'hui, l'AMIPI est le seul fabricant de câblage pour l'industrie automobile française. Un résultat provenant de l'excellence du savoir-faire. Vincent GAUTIER

CHOLET

C'est un bâtiment flambant neuf qui se distingue dans le paysage choletais. Sur sa façade s'affichent cinq lettres rouges, AMIPI et l'accroche « usine apprenante et inclusive ». Pour le grand public, l'acronyme reste semblable à d'autres, énigmatique. Et puis il y a la formule qui interpelle, une synthèse valorisante d'une constituante de l'économie locale pour certains, et peut être un peu plus, beaucoup plus pour ceux qui s'y intéressent.

Jeu 21 novembre s'est déroulée l'inauguration du bâtiment, une infrastructure de 3.500 m² dotée de moyens technologiques de pointe et accueillant 700 employés. Pour l'occasion, les élus étaient présents : la présidente de la Région Christelle Morañçais, Philippe Chopin, le préfet du Maine-et-Loire, et Gilles Bourdouleix, le maire de Cholet. Étaient également présents Maryse Vendre, co-fondatrice de l'AMIPI et Jean-Marc Richard, président de la Fondation. Pour comprendre la singularité de cette actualité, un petit retour en arrière s'impose.

Donner du sens

En 1965, Maurice Vendre, alors directeur d'une grande usine, et son épouse Maryse Vendre

ont un enfant trisomique. Lors d'une rencontre avec d'autres dirigeants, Maurice Vendre s'entend dire que ces personnes, jadis qualifiées de « dévies mentales », ne peuvent participer à la vie sociale et économique de la société. Une sentence exprimant, en filigrane, qu'elles en sont même un poids. L'analyse lapidaire touche profondément l'homme et l'incite à démontrer le contraire, à l'aune de ses observations réalisées entre son épouse et son fils, lors de temps de jeu. Maurice Vendre constate l'effet positif des apprentissages. Refusant la ségrégation dont sont victimes, à l'époque, des leur plus jeune âge, les personnes dites « handicapées mentales », il décide de mettre en place une structure dédiée aux personnes avec un handicap. Objectif : « démontrer les capacités d'évolution et d'adaptation de personnes en situation de handicap cognitif ». À la fin des années 60, avec le concours du professeur Robert Debré, les premiers travaux scientifiques sont menés pour démontrer combien les moindres apprentissages contribuent au développement cérébral, également appelé « plasticité neuronale ». Près de cinq ans après l'amorce des études, le professeur valide la vision de Maurice Vendre en estimant même qu'elle pour-

rait être une « thérapie de demain ». L'Association AMIPI voit le jour. Elle met alors en application sa vision pédagogique à travers des IMP (Instituts médico-pédagogiques), des IMPRO (Instituts médico-professionnels) et des Ateliers protégés. En 2005, la structure devient une fondation et est reconnue d'utilité publique. Le concept est simple et humain à la fois puisqu'il a pour vocation de tout mettre en œuvre pour restituer aux personnes ayant un handicap, la possibilité de faire partie intégrante de la société grâce au travail. Cette volonté se manifeste concrètement à travers un parcours vertueux fondé sur trois axes : l'apprentissage selon une pédagogie fondée sur le développement neuronal par le travail manuel, la présence dans une usine « AMIPI » pour la mise en œuvre des apprentissages, puis l'insertion en CDI des personnes, au sein d'une entreprise. L'accompagnement s'opère également au niveau de la vie privée puisque l'AMIPI aide les personnes avec un handicap à trouver un logement, assumer les démarches administratives ou encore, parfois, passer le permis de conduire...

Nantes et Cholet

Aujourd'hui, AMIPI Industries

revendique 5 pôles d'expertise (électronique, conditionnement, assemblage industriel, textile, câblage), et 6 usines dont une implantée à Nantes et dédiée au reconditionnement des matériels informatiques. Avec 900 embauches et 210 insertions en entreprise depuis 2009, la fondation s'impose par la qualité de ses prestations et par son modèle économique. À l'heure actuelle, 840 personnes sont salariées dont 700 avec un handicap cognitif. En 2023, le chiffre d'affaires a atteint les 30 M€. Si l'automobile a toujours représenté le tremplin permettant à la fondation de se développer et d'accueillir de plus en plus de personnes, aujourd'hui un virage s'impose. En effet, face aux difficultés du secteur, il apparaît nécessaire d'opter pour une intensification de la diversification. Ceci se traduit notamment vers le textile, la maroquinerie et tous les savoir-faire propres au monde du luxe, comme l'attestent les contrats avec le groupe LVMH. Lors de l'inauguration du nouveau bâtiment, Jean-Marc Richard, le président d'AMIPI, s'est félicité du chemin parcouru par la fondation. En considérant le rôle économique et surtout social de la structure, celui-ci a lancé un appel selon lequel « il serait grand temps d'humaniser le capitalisme ».

Dans un monde marqué par la logique de compétition propice à l'exclusion, le schéma de l'AMIPI constitue une alternative où les plus fragiles retrouvent à la fois une dignité mais aussi un rôle économique et social. Cette considération insuffit parallèlement une autre manière d'envisager la gestion du travail puisque les volumes de production sont calibrés en fonction des capacités des personnes. Une conversion économique, source de cohésion sociale. Lors de sa prise de parole, Maryse Vendre, épouse de feu Maurice Vendre, a rappelé la cohérence et la force du modèle : « Le travail est une thérapie. Mais sous certaines conditions qui sont notre trépid : le service commercial sélectionne



L'AMIPI développe ses activités. Présente à Nantes en octobre lors du salon de l'Industrie, la Fondation continue d'accueillir de nouvelles personnes qui, à terme, pourront intégrer des entreprises. Vincent GAUTIER

avec le service formation les activités confiées aux opérateurs en fonction des apprentissages qui seront bénéfiques à leur développement. Puis nous travaillons la conception des postes de travail pour faciliter l'apprentissage des modes opératoires. Enfin, une pédagogie adaptée avec l'opérateur qui est partie prenante des explications et démonstrations. »

Perspective nouvelle

L'exemple de Marie-Noëlle, employée à Cholet, illustre la fécondité humaine et professionnelle de l'organisation du travail de l'AMIPI. Après 25 ans dans l'agroalimentaire, et à 54 ans, elle est contrainte de cesser son activité suite à une rupture du tendon dans l'épaule. Elle raconte : « Je me suis retrouvée du jour au lendemain sans travail et avec un handicap. En arrivant ici, j'ai trouvé un emploi vraiment adapté à mes capacités. L'ambiance est vraiment différente d'une entreprise "classique". Le rapport au temps et à l'effort est changé. Tout est pensé en

fonction des personnes. L'exigence de la qualité est la même qu'ailleurs, mais ce sont les cadences qui sont radicalement différentes. Ici, je me sens bien. J'ai un métier. Je suis sereine ». Si le modèle intrigue aussi bien qu'il attire, sa notoriété ne cesse de croître tant grâce à l'excellence des savoir-faire que grâce à celui des savoir-être qui en découlent. Redonner la place à l'être humain dans l'entreprise n'est pas seulement une option mais véritablement un moyen essentiel de réconcilier bien-être au travail et perspectives financières. Cet équilibre est d'ailleurs tellement fructueux qu'il interroge les spécialistes à l'image du professeur Jean-Michel Oughourlian. Neuropsychiatre et psychologue reconnu, cet humaniste catholique s'est immergé dans les usines de la Fondation AMIPI. Il a mis en exergue la responsabilité et le rôle incontournable des infrastructures de production en précisant que si « une entreprise fabrique des objets, elle fabrique aussi de l'humain ».

Vincent GAUTIER



L'inauguration s'est déroulée en présence des élus de la Région et des fondateurs de la fondation. Vincent GAUTIER



« Cette usine est un tremplin : plus de la moitié de notre effectif a déjà rejoint une entreprise du territoire. Cette inauguration nous permet de célébrer ces héros déjà insérés et ces entreprises, véritables partenaires de l'inclusion ». Éric Ferré, directeur de la nouvelle usine. AMIPI